

« Pour une école qui vit à mon rythme »

La FCPE mobilisée pour le maintien de la semaine à 4,5 jours

Lettre ouverte aux Maires des communes de Haute-Garonne

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) qui s'est tenu le 8 juin dernier, un décret sur les rythmes scolaires a été présenté à la demande du ministre de l'Éducation nationale, M. Jean-Michel Blanquer.

Ce projet, comme vous le savez, vise à rendre possible un réaménagement des rythmes scolaires des écoles élémentaires et maternelles à l'initiative des communes et d'un ou plusieurs conseils d'école.

Le CSE a voté CONTRE à une large majorité (35 voix contre, 21 voix pour).

Ce projet de décret, qui remettrait en cause la réforme des rythmes scolaires inscrite dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République votée en 2013, appelle donc notre vigilance.

En effet, l'organisation de la semaine sur 4,5 jours c'est :

- une demi-journée d'apprentissage supplémentaire, permettant de mieux étaler le travail d'acquisition des compétences.
- l'assurance, grâce au temps d'activité périscolaire (TAP), d'ouvrir à la culture, au sport, à l'art, ... les enfants des familles qui n'y ont pas accès.
- l'assurance d'une éducation nationale et non territoriale, gage de l'égalité du droit à l'éducation pour tous.

La FCPE est donc très attachée à l'organisation de la semaine d'école sur 4,5 jours telle qu'elle est mise en place en Haute-Garonne, et se prononce favorablement pour le maintien de l'organisation actuelle, surtout dans un département comme le nôtre, précurseur en la matière (avec de nombreuses dérogations pour rester à 4,5 jours entre 2008 et 2013), où les exemples réussis d'articulation et de complémentarité des temps scolaires et périscolaires ne manquent pas ! Ces succès, comme le relève l'AMF dans un récent communiqué, sont le fruit d'une forte mobilisation des communes pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'offre périscolaire ainsi que d'un rapprochement enrichissant avec les autres acteurs éducatifs.

Ces efforts ont mobilisé, et nécessitent toujours, des moyens à la hauteur des enjeux ; c'est pourquoi la FCPE souhaite un maintien du *fonds de soutien* pour les communes qui restent à 4,5 jours et pour celles qui organisent des activités périscolaires.

Lors du congrès national de la FCPE qui s'est déroulé les 3, 4 et 5 juin derniers et au cours duquel le ministre de l'Éducation Nationale est intervenu, l'ensemble des 800 congressistes présents ont rappelé leur attachement à ce dispositif.

La FCPE 31 restera donc mobilisée pour défendre le maintien de la semaine de 4,5 jours dans chaque commune de Haute-Garonne et ainsi garantir à tous les élèves de bonnes conditions d'apprentissage avec une école qui vit à leur rythme.